

Aliment complémentaire diététique liquide pour ruminants, équins, porcs et volailles

Réf : 0107001 : 1 L  
0107002 : 5 L

### OBJECTIF NUTRITIONNEL

Soutien aux déficiences nutritionnelles lors d'une transition alimentaire.

### PERIODE D'UTILISATION PREFERENTIELLE

Lors de stress métaboliques et notamment durant les périodes à risques de parasitisme interne.

#### COMPOSITION

Chlorure de magnésium  
Extraits de plantes\* : ail, thym, armoise, matricaire  
Additifs et micro-ingrédients  
\*issu de l'agriculture biologique

7 % d'ingrédients d'origine agricole.  
100 % des ingrédients d'origine agricole sont issus de l'agriculture biologique.  
0 % des ingrédients d'origine agricole sont issus de produits en conversion vers l'agriculture biologique.  
0 % d'ingrédients d'origine agricole conventionnels.

#### Constituants analytiques

Protéine brute	0 %
Cellulose brute	0.1 %
Matières grasses brutes	0 %
Cendres brutes	1 %
Lysine	0 %
Méthionine	0 %
Sodium	0 %
Magnésium	1 %

#### ADDITIFS

##### **Oligo éléments :**

E6 Zinc (sulfate) 2 100 mg/l

##### **Substances aromatiques :**

Mélange de substances aromatiques et apéritives

### MODE D'EMPLOI

S'utilise pendant les périodes de pâturage, sur le fourrage ou de l'eau de boisson.

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| - Bovins, équins             | 150 ml par animal, (1.5 L pour 10) pendant 5 jours consécutifs      |
| - Veaux (à partir de 2 mois) | 50 ml par animal (1 L pour 20).                                     |
| - Ovins, caprins             | 20 ml par animal (1 L pour 50).                                     |
| - Porcelets                  | 10 ml par porcelet à l'entrée de la porcherie                       |
| - Porcs charcutiers          | 20 ml par porc en une seule fois                                    |
| - Volailles                  | 1 ml par litre d'eau pendant 3 jours consécutifs (1 L pour 1000 L). |
| - Lapins                     | 2 ml par litre d'eau pendant 5 jours consécutifs.                   |

### CONSEIL D'UTILISATION

A distribuer au moment du renouvellement de la lune et renouveler 15 jours plus tard.  
Pour les bovins, équins et les veaux, distribuer la dose sur 5 jours, directement dans la gueule, dans l'eau de boisson ou sur la ration.

✓ Remarque : l'utilisation de ce produit doit être enregistrée dans le registre d'élevage.

Aniver  
Juillet 2015